

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mars 2021

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 3787)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT**N ° 191**

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguié, Mme Rubin et Mme Taurine

ARTICLE UNIQUE

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Elle s'engage à ne jamais signer de traités qui peuvent nuire inutilement à la planète et au poumon de la Terre. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

« Sur le MERCOSUR, j'ai stoppé net les négociations et les derniers rapports qui ont pu nous être soumis me confortent dans cette décision. », affirmait Emmanuel Macron devant la CCC, le 29/06/2020, refusant de s'engager dans un accord qui, "en l'état", contribue à la déforestation et au réchauffement climatique, et n'offre par les garanties sanitaires suffisantes.

Un rapport d'expert a expliqué en septembre 2020 que le Mercosur allait accélérer la déforestation à un rythme annuel de 5 % pendant les 6 premières années, en raison du développement des fermes d'élevage et des pâturages pour répondre à la hausse des exportations de viande bovine vers l'Europe. Ce sont 700 000 hectares de forêt vierge dans le Cerrado, en Amazonie, qui pourraient disparaître dans la foulée de cet accord.

En août 2019, lors du G7 de Biarritz et alors que l'Amazonie brûlait comme jamais, Emmanuel Macron avait fait de la lutte contre la déforestation un des points forts de son intervention : il est désormais temps de passer des belles paroles aux actes, en refusant ce traité de libre-échange nocif pour la planète.